



Québec, le 6 avril 2021

Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1 Canada

Objet : Commentaires de l'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec soumis à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada dans le cadre de la consultation publique portant sur une potentielle évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent.

Mesdames,
Messieurs,

Nous déposons ces commentaires dans le cadre de la consultation publique portant sur une potentielle évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent.

En espérant que ceux-ci contribueront à justifier et à bonifier ce projet d'évaluation régionale, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Véronique Lalande et Louis Duchesne
Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec
Courriel : vigilanceportdequebec@gmail.com
Site Internet : vigilanceportdequebec.com



Commentaires de l'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec soumis à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada dans le cadre de la consultation publique portant sur une potentielle évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent.

Véronique Lalande et Louis Duchesne

Avril 2021

Mise en contexte

L'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec est un regroupement de citoyens qui s'est donné comme mission de colliger et de diffuser l'information sur les impacts environnementaux des activités industrielles au port de Québec. L'Initiative citoyenne milite activement en faveur d'une réduction de ces impacts afin d'assurer à tous et à toutes un milieu urbain plus sain.

Bien que notre mission et nos actions se concentrent principalement autour des effets des activités industrielles du secteur de Beauport au Port de Québec sur les quartiers centraux de la basse-ville de Québec, nous avons maintes fois constaté à quel point les citoyens étaient préoccupés par les impacts globaux de l'ensemble des activités nommément ceux concernant le fleuve Saint-Laurent.

Ces commentaires sont déposés à l'invitation de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada de participer à des séances d'information virtuelles et des activités de mobilisation portant sur une potentielle évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent.

Dans le cadre de cette consultation publique, nous avons été invités à participer à une des quatre séances d'information qui se sont tenues au mois de janvier 2021. Nous avons aussi été invités à participer à trois ateliers de discussions ciblées sur divers éléments d'une éventuelle évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent. Lors de la première rencontre, tenue le 11 février 2021, l'Agence souhaitait : **1) recueillir des commentaires sur les enjeux et les préoccupations que l'évaluation régionale devrait aborder ; 2) entendre les points de vue sur les raisons de la nécessité de cette évaluation régionale (justification) ; 3) identifier la zone d'évaluation potentielle (zone d'étude) pour l'évaluation régionale.** La deuxième rencontre, tenue le 25 février 2021, visait à **identifier les autres programmes et initiatives existants dans la région et à évaluer leur pertinence par rapport aux enjeux clés que l'évaluation régionale pourrait aborder.** Finalement, la troisième rencontre, tenue le 18 mars 2021, **visait à recueillir des commentaires sur des objectifs et des résultats possibles pour cette évaluation régionale potentielle.**

Par ce mémoire, nous tentons d'apporter quelques pistes de réflexion en lien avec les questionnements de l'Agence. Nous espérons que nos commentaires contribueront à démontrer la pertinence d'évaluer les impacts environnementaux des activités industrielles sur le fleuve Saint-Laurent, dans son ensemble, à faciliter la prise de décision éclairée des instances, ainsi qu'à bonifier le projet d'évaluation régionale.

Enjeux et préoccupations que l'évaluation régionale devrait aborder

Le fleuve Saint-Laurent est à la fois un écosystème complexe jouissant d'une biodiversité riche, un axe de transport stratégique, un littoral largement occupé où une multitude d'usages cohabitent et un élément phare de notre identité. Cette amorce devrait à elle seule justifier une démarche d'analyse des impacts environnementaux sur une base régionale. On pourrait même s'étonner que la question se pose encore, tellement le sort du fleuve est intimement lié au sort de notre société.

Notre volonté collective de préserver toutes ces vocations, et inversement la crainte légitime liée à la perte de certaines, portent des enjeux majeurs et sont la source de préoccupations récurrentes auprès d'une large portion de la population québécoise. Sans dresser une liste exhaustive, les questions suivantes reviennent fréquemment dans l'espace public :

- préservation de la biodiversité et des habitats;
- accès à l'eau potable;
- augmentation du transport maritime des personnes et des marchandises;
- croissance des activités commerciales et industrielles;
- occupation du littoral et accès aux berges;
- mise en valeur du patrimoine culturel et préservation des paysages;
- développement des activités de plaisance et récréotouristiques.

Si on ajoute à ce tableau l'impact croissant des changements climatiques sur toute la région, il semble évident qu'il est plus que jamais essentiel de considérer le fleuve comme un tout et de considérer toute démarche d'évaluation le concernant avec la vision la plus large possible.

Justification ou raisons de la nécessité de cette évaluation régionale

Par définition, un fleuve est une connexion. Il est le lien entre la multitude de milieux qui le nourrissent et l'océan dans lequel il se déverse. Penser analyser des impacts multiples, cumulatifs et si fondamentaux en fragmentant l'exercice dans le temps et l'espace, au gré des différents projets, semble incompatible avec la nature holistique de ce qu'est un fleuve. Conséquemment, une approche systémique, s'intéressant tant aux intrants, aux processus, aux pressions, qu'aux extrants, paraît offrir de meilleurs gages de réponses aux enjeux identifiés.

Et ces enjeux environnementaux, économiques et sociaux, sont majeurs. Ils touchent la vie — voire la survie — de milliers d'êtres humains et d'autant d'espèces animales et végétales. Ils sont interdépendants, évolutifs et complexes. Ils méritent définitivement qu'on s'y intéresse en dehors de la logique dominante et réductrice : Pour ou contre, en regard des impacts, **tel projet, à tel endroit et à tel moment?**

À preuve, l'intérêt démontré par une quantité et une variété importantes de parties prenantes, ainsi que le large consensus en ce qui a trait à la pertinence de la démarche même à cette étape très préliminaire, confirme la pertinence de la démarche à sa face même. En effet, dans les ateliers auxquels nous avons eu le privilège d'assister, la question du pourquoi semblait vite acquise et les échanges glissaient rapidement vers le quoi et le comment.

Accessoirement, il semble peu vraisemblable qu'une démarche de cette ampleur émerge sans le leadership d'une entité transcendant les intérêts partisans, individuels ou corporatistes, et bénéficiant de moyens importants tant sur le plan logistique, financier, qu'intellectuel.

Finalement, il semble justifié de procéder à une évaluation régionale afin de rassembler, organiser et mettre en valeur l'ensemble des connaissances scientifiques, de sources diverses, produites au fil du temps et découlant souvent d'investissements publics importants.

Zone d'évaluation potentielle, zone d'étude, pour l'évaluation régionale

Il nous semble essentiel que la zone d'étude soit fixée dans le respect du caractère intrinsèquement « catalyseur » du fleuve en y incluant, minimalement, les bassins versants de ses principaux affluents et toute la zone d'influence du fleuve allant même au-delà de son embouchure. Une fois la démarche constituée, des zones d'évaluation ciblées pourraient être priorisées en fonction des objectifs retenus.

Pertinence, par rapport aux enjeux clés, des programmes et initiatives existantes dans la région

Compte tenu de l'ampleur des enjeux identifiés précédemment, il est évident que de nombreuses initiatives ont été, sont et continueront d'être mises de l'avant afin d'y répondre. Elles sont toutes pertinentes, complémentaires et elles permettent toutes de mettre en lumière différents aspects. Parallèlement, de nombreux projets de recherche et programmes ont certainement permis de contribuer à une meilleure compréhension de ces enjeux. D'ailleurs, un des premiers objectifs de la démarche devrait être de regrouper l'information issue de toutes ces initiatives et de tous ces programmes afin de définir un portrait contemporain de l'état de nos connaissances sur le fleuve autant que des enjeux auxquels il doit faire face.

Néanmoins, rien de tout ça ne peut avoir la portée d'une évaluation régionale telle que celle demandée. Toutes ces démarches sont par nature le produit d'un contexte précis et circonscrites dans le temps comme dans l'espace. Elles ont des visées, des portées, des leviers et des contraintes qui les limitent. Une superposition d'études, même rigoureuses et conduites avec les meilleures intentions, ne pourra jamais remplacer une approche structurée, basée sur des objectifs clairs et visant dès le départ à constituer le portrait le plus juste d'un objet ou d'une situation dans son ensemble.

En encadrant adéquatement le processus de collecte de données, l'évaluation régionale devrait permettre d'utiliser efficacement les savoirs déjà acquis, de cibler les savoirs incomplets ou obsolètes et d'identifier les savoirs manquants. Les constats et recommandations qui en résulteraient serviraient de base à la prise de décision pour une multitude d'enjeux et guideraient les travaux pour de nombreuses années.

Finalement, comme mentionnée dans la section portant sur l'identification des enjeux et des préoccupations, la participation devrait être à l'image de l'objet de l'étude et se concevoir avec la vision la plus large possible en favorisant la représentation équitable d'une pluralité de contributeurs :

- organismes environnementaux;
- organismes gouvernementaux;
- représentants de l'industrie maritime;
- représentants de l'industrie lourde, chimique et pétrochimique, transformation minière et agroalimentaire;
- communautés riveraines;
- milieu universitaire et de la recherche privée;
- premières nations;
- groupes citoyens et individus.

Afin de permettre une participation réelle à cet exercice hautement démocratique, un financement adéquat devrait être accessible aux entités à but non lucratif et les modes de participation devraient être pensés afin de favoriser leur implication.

Objectifs et résultats possibles

Bien que nous ayons beaucoup discoursu sur l'importance de voir grand, il nous semble aussi important de faire preuve d'efficacité, voire d'humilité, tant dans les objectifs que dans les résultats attendus. L'évaluation régionale devrait apporter des réponses aux trois questions suivantes :

- Quel est le portrait du fleuve aujourd'hui?
- Comment ce portrait a-t-il évolué au fil du temps et des multiples transformations que le fleuve a subies?
- Dans le respect des différentes vocations que nous souhaitons collectivement maintenir, quelles actions doivent-elles être mises en place?

La création de lignes directrices précises et l'identification d'objectifs clairs sera un exercice complexe, mais nécessaire. Nous envisagerions néanmoins livrables suivant :

1. Faire un état des connaissances sur les principaux enjeux, risques et impacts concernant le fleuve Saint-Laurent et sa zone d'influence.
2. Tracer le portrait de référence historique du fleuve.
3. Définir l'état du fleuve par zones, selon les différentes vocations, dans le but d'identifier dans lesquelles :
 - l'implantation de projets de développement est encore possible selon certaines conditions à définir;
 - un moratoire, complet ou visant certains usages, sur l'implantation de projets de développement doit être considéré;
 - une diminution de la charge ou une démarche de réhabilitation doit être amorcée.
4. Identifier les besoins d'acquisition de connaissances.

Conclusion

Par ces commentaires, nous proposons quelques pistes de réflexion en lien avec les questionnements de l'Agence concernant une potentielle évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent. Étant donné les nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés au fleuve, nous sommes d'avis qu'une évaluation régionale est justifiée, pertinente et souhaitable. Ce type d'évaluation doit reposer sur une approche systémique, au-delà de projets particuliers, et seule une entité indépendante bénéficiant de moyens importants comme l'Agence peut réaliser ce type d'évaluation

Cette évaluation serait une occasion unique de colliger l'ensemble des connaissances issues des diverses initiatives au cours des dernières décennies et d'identifier les besoins prioritaires de connaissances. Il nous semble essentiel que la zone d'étude considère l'ensemble du fleuve, incluant les bassins versants de ses principaux affluents et toute la zone d'influence du fleuve allant même au-delà de son embouchure. Nous espérons que nos commentaires contribueront à démontrer la pertinence d'évaluer les impacts environnementaux des activités industrielles sur le fleuve Saint-Laurent, dans son ensemble, à faciliter la prise de décision éclairée des instances, ainsi qu'à bonifier le projet d'évaluation régionale.